

Analyse descriptive des demandes de surexpertise médicale chez les candidats à l'engagement dans les armées et la Gendarmerie nationale au 12ème CMA de Bordeaux de 2019 à 2021

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Analyse descriptive des demandes de surexpertise médicale chez les candidats à l'engagement dans les armées et la Gendarmerie nationale au 12ème CMA de Bordeaux de 2019 à 2021 / Interne des hôpitaux des armées Azaou Nadia ; directeur de thèse médecin en chef Chaufer Matthieu, co-directeur de thèse médecin en chef Poeyto Mathieu

Est une reproduction de : Analyse descriptive des demandes de surexpertise médicale chez les candidats à l'engagement dans les armées et la Gendarmerie nationale au 12ème CMA de Bordeaux de 2019 à 2021 Interne des hôpitaux des armées Azaou Nadia 2025

Auteur(s) : Azaou, Nadia (1997-....)

Autre(s) auteur(s) : Chaufer, Matthieu (1979-....)

Poeyto, Mathieu (1984-....)

Université de Bordeaux 2014-....

Diffusion / Distribution : 2025

Description matérielle : 1 vol. (80 p.) : tab., graph. ; 30 cm

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie : 45 références. Annexes. glossaire

Note de thèses et écrits académiques : Reproduction de Thèse d'exercice Médecine générale Bordeaux 2025

Résumé ou extrait : Contexte : la surexpertise médicale est une demande auprès du service de santé des armées à bénéficier d'un réexamen à la suite d'une inaptitude. Il s'agit d'une procédure de recours qui doit être initiée par le candidat à l'engagement dans les armées. Cette procédure peut conduire à demander à un médecin des armées plus qualifié d'examiner la situation et de prendre une nouvelle conclusion médico-administrative. Au 12ème CMA de Bordeaux, environ 150 demandes de surexpertise sont traitées chaque année. Méthode : nous avons mené une étude rétrospective observationnelle descriptive et monocentrique au sein du 12ème CMA. La période d'étude s'étendait du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021. Les objectifs étaient de décrire la typologie des demandes de surexpertise, d'analyser les délais de traitement des demandes et de discuter de la place du médecin généraliste au cours de ce processus. Résultats : 474 candidats à l'engagement ont adressé 484 demandes de

surexpertise. 76% étaient des hommes. La médiane d'âge était de 20 ans. 42% désiraient s'engager dans l'armée de Terre et 49,5% souhaitaient accéder à la catégorie militaire du rang. 42% des motifs d'inaptitude concernaient une pathologie locomotrice. 30,2% des demandes de surexpertise ont été acceptées par le CMA. Parmi elles, 65% ont bénéficié d'un reclassement d'aptitude à l'issue d'une consultation spécialisée. 84% des refus de surexpertise étaient dus à un accord avec les textes réglementaires. Enfin, la durée médiane d'une demande de surexpertise était de 76 jours (surexpertises) et de 8 jours (refus de surexpertise). La demande d'examen complémentaire allongeait ces délais. Conclusion : la surexpertise permet l'engagement dans les armées d'un nombre important de candidats initialement inaptes. L'emploi de surexperts issus de la médecine des forces permettrait de réduire les délais lors d'une surexpertise. L'expertise du médecin généraliste est essentielle au cours du traitement de la demande de surexpertise.

Sujet - Nom commun : Expertises médicales

Médecine militaire

Bilans de santé

Recrutement et engagement

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques